

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 9

Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

chemin jusque Chez-le-Baron ; ensuite en suivant la route cantonale en direction sud-ouest jusqu'à la bifurcation du chemin pour Le Péca ; puis en suivant ce chemin jusque Chez-le-Chat (point 860) par le point 797 ; de là en suivant en direction sud-ouest le chemin par les points 884, 905, 887 et Le Toyer, points 903, 908, 894, 880 jusqu'à Epiquerez ; d'ici en suivant ce chemin en direction de l'ouest jusqu'au point 742 par le point 855 ; puis en suivant la route en direction de l'ouest par Essertfallon et de là en suivant la route en direction du sud jusqu'à Soubey.

Creux-des-Biches

Limites : De la station du Creux-des-Biches en longeant la ligne de chemin de fer par Le Noirmont jusqu'aux Breuleux ; puis en suivant en direction de l'ouest la route jusqu'au Bois-Français (point 1044) en passant par Les Vacheries, Le Peuchapatte, Le Peu-Claude ; de là en longeant la ligne de chemin de fer par Le Boéchet jusqu'à la station du Creux-des-Biches.

Refuge de l'étang de la Gruère

Limites : De Saignelégier (point 982) en suivant la route jusqu'au Bémont ; de là, dans la direction du sud-est par Les Royes-Les Rouges-Terres-Gros-Bois-Derrière, en suivant le chemin jusqu'à la croisée de la route cantonale point 991 ; puis dans la direction du nord en longeant la route cantonale jusqu'à Saignelégier, par Moulin-de-la-Gruère et La Theure.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La situation économique de la Suisse. — A ce propos, le dernier bulletin de la Société de Banque Suisse s'exprime comme suit :

En Suisse, la haute conjoncture s'est encore renforcée, principalement sous l'effet de facteurs internes. Le nombre des travailleurs étrangers a atteint un demi-million, ce qui ne suffit cependant pas à satisfaire entièrement la demande sur le marché du travail.

La construction mobilise toutes les forces disponibles. Pour l'année courante, les projets de construction atteignent huit milliards de francs, dépassant ainsi de 25 % le chiffre de 1960. On peut se demander si la capacité de l'industrie du bâtiment suffira à leur réalisation.

L'augmentation continue de l'emploi, accompagnée d'une hausse des salaires, a conduit à un accroissement correspondant du pouvoir d'achat et de la consommation. Les possibilités de production du pays sont de plus en plus insuffisantes pour répondre à cette demande, qui

doit partiellement être couverte par une élévation des importations. En dépit des facteurs internes de renchérissement, le coût de la vie n'est pas monté fortement, grâce aux prix peu élevés des importations.

Alors que la demande interne a passé largement au premier rang des facteurs de l'essor conjoncturel, l'exportation continue comme avant à avoir une très grande importance. Bien que sa progression se soit sensiblement ralentie par rapport à l'année dernière, le nombre des commandes non exécutées, particulièrement de biens d'investissement, a augmenté. C'est un signe que l'industrie d'exportation est sollicitée jusqu'à la limite de ses possibilités de production. Pendant le premier semestre de 1961, les exportations ont atteint 4,2 milliards de francs, contre 3,8 milliards pendant les six premiers mois de 1960. Les importations se sont élevées à 5,7 milliards de francs, contre 4,6 milliards de francs. Ce sont avant tout les importations de biens d'investissement importants (machines, instruments et appareils) qui ont le plus progressé. En conséquence, le solde passif de la balance commerciale s'est élevé à 1481,2 millions de francs, contre 790 millions de francs pour le semestre correspondant de 1960. Si l'excédent des importations devait continuer à s'accroître dans de telles proportions au cours du second semestre, il ne serait alors qu'à peine couvert par les postes actifs de la balance des revenus.

Accompagné d'une demande exceptionnellement forte sous forme d'emprunts, notamment étrangers, et d'une activité bancaire accrue dans le domaine du crédit, le déficit du commerce extérieur risque de provoquer une certaine tension sur le marché de l'argent et des capitaux. Les résultats des dernières émissions laissent supposer qu'il ne sera guère possible, au cours du second semestre, d'émettre des emprunts dans une mesure aussi importante que jusqu'ici et surtout à des conditions aussi avantageuses.

La tension politique croissante, spécialement au sujet de Berlin, a soudainement paralysé l'euphorie boursière, ce qui fait que les réalisations n'ont été possibles qu'à des cours déjà affaiblis. Les prises de bénéfices, les liquidations de fin de mois et d'autres facteurs ont ainsi conduit en pleine haute conjoncture à une véritable baisse, qui a déjà absorbé pour le moins une part des hausses de cours exceptionnelles qui étaient intervenues depuis le début de l'année. L'évolution future permettra de juger dans quelle mesure l'affaiblissement de la demande est dû à une tension sur le marché de l'argent et des capitaux.

La situation du marché du travail en Suisse en août 1961. — La situation ne s'est guère modifiée sur le marché du travail, qui souffre toujours d'une pénurie forte et généralisée de main-d'œuvre. L'offre de travailleurs indigènes s'est pour ainsi dire maintenue au niveau extraordinairement bas de juillet, alors qu'en dépit de la saison avancée la demande progressait encore quelque peu. Les offices du travail n'avaient plus enregistré à la fin d'août que 189 chômeurs complets en quête d'un emploi, contre 176 le mois précédent et 309 un an auparavant. Ils avaient en outre dénombré à cette date 6370 places vacantes, contre 6161 à la fin juillet et 6228 un an auparavant.

Les vacances horlogères en 1962. — Les vacances horlogères en 1962 viennent d'être officiellement fixées. La première semaine de vacances débutera le lundi 23 et finira le samedi 28 juillet 1962. Il est recommandé aux associations patronales de fixer la seconde semaine de vacances horlogères immédiatement après la période officielle, soit du lundi 30 juillet au samedi 4 août. On constate que les industries apparentées à l'horlogerie ferment de plus en plus leurs portes à la même époque.

La consommation du bois continue à augmenter en Europe. — Il ressort du bulletin publié conjointement par la CEE et la FAO que, pendant le premier semestre de 1961, la consommation et la demande de bois en Europe sont allées croissant et que la situation du marché européen du bois a été satisfaisante.

Les livraisons ont été suffisantes et les mouvements des prix, dans un sens ou dans l'autre, ont été faibles ; les prix ont eu tendance à monter. Les achats à terme sur les marchés des pays septentrionaux ont été peu importants en mars, mais ils ont repris activement vers le mois d'avril, dans un climat d'optimisme tempéré.

Pénurie de cadres scientifiques et techniques. — Des enquêtes faites par l'Unesco et par d'autres institutions officielles, il résulte qu'en 1950 l'industrie des machines et de la métallurgie occupait dans notre pays 4514 ingénieurs alors qu'en 1956, il y en avait plus de 6000. On signale, en particulier, que le Danemark, dont la population est numériquement inférieure à celle de la Suisse, pouvait disposer des services de 15 000 ingénieurs en 1957 ; une constatation identique a été faite dans bon nombre de pays du globe.

Traduits en langage direct, les chiffres des statistiques mettent en évidence les moyennes suivantes : Aux Etats-Unis d'Amérique, on compte 50 ingénieurs par 1000 habitants, en URSS 41, en Pologne 24, en Norvège 9, et en Suisse 1. On conçoit aisément qu'un cri d'alarme ait été lancé dans toutes les écoles moyennes de notre pays et dans les Universités pour tenter de combler cette grave lacune.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ;
secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont.
Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont ; administration et publicité :
Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06
4 91 04 ; secrétaire : (032) 9 24 73 ou 9 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (066) 2 11 21.
Comptes de chèques postaux : caisse générale : IVa 2086 ; abonnements du bulletin :
IVa 10213 Abonnement annuel : Fr. 8.—. Le numéro : Fr. 1.—.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.